

culier suffit. Il faut parfois recourir à la bibliothèque d'hygiène alimentaire du ministère pour fournir des données spéciales. Les renseignements demandés varient depuis les détails de peu d'importance jusqu'aux plans précis d'hygiène alimentaire pour l'élaboration de programmes provinciaux. On a aussi recours au service de la Division pour l'établissement de services alimentaires d'envergure et pour la préparation de repas appropriés.

EMPLOI DES MOTS "CANADA" OU "CANADIEN"
DANS LES RAISONS SOCIALES

M. BLACK (Cumberland):

1. Au cours de 1947, a-t-on octroyé des chartes à des sociétés commerciales où les mots Canada ou canadien figurent dans la raison sociale?

2. Le ministère a-t-il pour ligne de conduite actuelle de refuser les demandes des sociétés qui désirent faire figurer les mots Canada ou canadien dans leur raison sociale et, dans le cas de l'affirmative, en vertu de quelle autorité?

L'hon. M. GIBSON:

1. Du 1er janvier au 31 décembre 1947 inclusivement, 177 sociétés commerciales dont le nom comporte les mots "Canada" ou "canadien" (en anglais ou en français), ont obtenu une charte.

2. Non.

TRANSPORT ENTRE LE CANADA ET L'ASIE

M. BRYCE:

1. La *Canadian Pacific Air Lines* ou le *Pacifique-Canadien* ont-ils demandé l'autorisation d'établir un service de transport aérien de voyageurs ou de marchandises ou de messageries sur un parcours quelconque au Canada à destination de l'Europe ou de l'Asie?

2. A-t-on octroyé un permis à cette entreprise?

M. McILRAITH:

1. Non.

2. Voir réponse au n° 1.

LOI SUR L'ASSURANCE DES SOLDATS DE RETOUR

M. MILLER:

1. Quelle est, par province, la valeur totale des contrats d'assurance conclus par les ex-militaires sous le régime de la loi de l'assurance des soldats de retour?

2. Quelle est la somme globale de ces contrats d'assurance pour le Canada?

3. Par province, combien d'anciens combattants ont conclu de tels contrats?

4. Combien de réclamations à la suite de décès a) ont été présentées, b) ont été réglées?

L'hon. M. GREGG:

Recettes au 31 janvier 1948:

1, 2 et 3. (Les chiffres comprennent les contrats d'assurance conclus par les anciens combattants et les veuves, mais non les déten-

teurs de polices qui demeuraient hors du Canada au moment où ils ont demandé à conclure un contrat d'assurance.)

Provinces	Montant	Nombre de détenteurs de polices
Nouvelle-Ecosse	\$ 3,512,500.00	1,383
Ile du Prince-Edouard	251,500.00	86
Nouveau-Brunswick ..	2,172,000.00	882
Québec	11,254,500.00	4,820
Ontario	41,042,000.00	18,637
Manitoba	8,527,000.00	3,904
Saskatchewan	8,746,000.00	3,501
Alberta	9,517,000.00	3,938
Colombie-Britannique.	12,713,000.00	6,103
Yukon	29,000.00	11
Territoire du N.-O. . . .	10,000.00	2
Total	\$97,774,500.00	

4. (Les chiffres comprennent toutes les réclamations à la suite de décès.)

a) 7,355.

b) Réclamations accordées: 7,212.

Réclamations réglées au complet: 6,490.

Réclamations en voie de règlement sous forme de rente annuelle: 722.

NATURALISATION DES CHINOIS

M. MacINNIS:

1. Au cours de l'année civile 1947, combien de demandes de naturalisation a-t-on reçues de personnes de nationalité chinoise demeurant au Canada?

2. Combien a-t-on octroyé de certificats de naturalisation aux personnes de nationalité chinoise?

L'hon. M. GIBSON:

1. Les demandes de naturalisation (citoyenneté canadienne) reçues, au cours de l'année civile 1947, de personnes de nationalité chinoise demeurant au Canada, s'établissent ainsi qu'il suit:

a) Demandes adressées par des aubains chinois, mais non encore approuvées par les tribunaux, 1,578.

2. Le nombre de certificats de citoyenneté canadienne délivrés à des personnes de nationalité chinoise au cours de l'année civile 1947 se répartit ainsi:

a) Certificats délivrés à des aubains chinois	30
b) Certificats de preuve de statut délivrés à des Chinois nés au Canada ..	19
c) Certificats de preuve de statut délivrés à des Chinois naturalisés sous l'empire de la loi précédente	44
Total	93